

Alain PIERRE
Maire d'Uzemain

Vœux du 21 janvier 2012

Merci à notre maire-adjoint Maryvonne BRANDAZZI pour les vœux qu'elle vient de nous adresser. Appréciant la sincérité habituelle de ses propos, la réalité de ses engagements et l'efficacité de son travail au sein du CCAS, des services scolaires et sociaux de la commune, on ne peut qu'y être très sensible.

Merci à Michel VAUTHIER et Nathalie PIERRON pour la présentation du diaporama issu des actualités éditées sur le site internet de la commune.

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de présenter mes vœux à vous toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre cité rurale. C'est aussi le plaisir d'accueillir et de saluer les personnalités attachées à notre territoire :

Monsieur Michel HEINRICH notre député-maire d'Epinal,

Monsieur Jackie PIERRE sénateur des Vosges et Vice-président du Conseil Général,

Mesdames et messieurs les maires des communes voisines ou leurs représentants,

Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie Philippe MARANDE,

Le Commandant Sébastien MAURICE responsable du groupement centre d'Epinal, le Lieutenant Christian CHAMPREUX chef du secteur de la Vôge et tous les chefs des centres voisins, sapeurs-pompiers en activité ou retraités,

Monsieur le Président de l'Association de sauvegarde du patrimoine des sapeurs-pompiers Patrick AIME.

Je saluerai aussi :

Le personnel enseignant,

Les présidents des associations, les chefs d'entreprises, artisans commerçants, bénévoles, employés communaux et les personnes récompensées aujourd'hui.

Bienvenue à toutes et tous.

Avant tout je voudrais remercier les membres du Conseil et du Comité des Fêtes qui ont réalisé la mise en place de notre rencontre d'aujourd'hui.

Le thème de la décoration choisi met à l'honneur cette année les sapeurs-pompiers car 2011 a été une année importante pour la vie du centre de secours d'Uzemain. Merci aux membres du musée départemental pour le prêt du matériel.

VIE COMMUNALE

Finances et réalisations :

Comme le veut la tradition, un rapide tour d'horizon des activités développées en 2011 nous permet de rappeler les opérations réalisées.

Parmi les plus importantes, la construction du Centre de Secours qui est arrivée à son terme le 11 décembre dernier.

Sa vocation supplémentaire, étant de pouvoir secourir les personnes, on a pu déjà constater que cette compétence est tout à fait opérationnelle car au cours des quinze derniers jours 11 interventions de secours à victimes ont été réalisées. Ceci, grâce aux nouveaux matériels et équipements présents mais aussi à l'implication de nos sapeurs-pompiers qui ont montré leur réactivité et leur capacité à remplir ces nouvelles missions.

La dépense a été de 560 000€ hors taxes sur une enveloppe prévue de 600 000€. Grâce aux subventions du Conseil Général de 50% et les fonds parlementaires obtenus auprès de Jackie PIERRE de 25 000€ la commune a pu autofinancer entièrement ce projet sans avoir recours à l'emprunt. Merci au Conseil Général et à l'appui de Jackie PIERRE pour toutes ces aides.

Une tranche de travaux routiers a été également réalisée en divers lieux de la commune pour un montant de 110 678 € TTC subventionnée à hauteur de 21 500 € par le Conseil Général et pour 6 400€ par les fonds parlementaires de Michel HEINRICH (en raison des coûts des marchés inférieurs aux prévisions – crise économique pour les entreprises) l'enveloppe prévue de 150 000€ n'a pas été entièrement utilisée. Merci encore pour ces subventions.

LA CRISE FINANCIERE

La crise de confiance actuelle ne doit pas infecter et altérer notre volonté de poursuivre sereinement notre mission mais il est aussi évident que nous avons à tenir compte d'une conjoncture qui ne facilite pas notre gestion.

Dire que les « communes on mangé leur pain blanc » ; est une vérité : on se rend bien compte que les taux des subventions ont baissé.

Lorsque l'on pouvait rénover une mairie en 1990 avec des subventions cumulées de 70%, la réalité aujourd'hui ne nous fait plus espérer qu'un taux de l'ordre de 25% et ce n'est pas le cas pour tous les départements où pour certains il n'existe plus d'aide du Conseil Général.

Par contre, des aides plus importantes existent pour des projets intercommunaux de développement ; à nous de prendre en compte cette donnée et de nous associer à ces projets dans la mesure où ils nous seront utiles.

Toutefois, une vigilance s'imposera afin de continuer à assurer le financement de « l'indispensable local ».

Je formule donc les vœux suivants :

Que le développement de notre territoire puisse se faire de façon raisonnable en tenant compte des besoins vitaux et indispensables localement et non à leur détriment.

Que les parlementaires qu'ils soient de notre gouvernement ou aux commandes des lois européennes, soient prudents dans les décisions

réglementaires qui imposeraient aux communes des dépenses cumulées, dans un temps donné, insupportables.

Si un observatoire des finances communales pouvait permettre de mesurer et réguler les décrets d'application, d'où qu'ils viennent, cela nous serait profitable car nous avons besoin de planifier tout ce qui nous est demandé dans le cadre de la décentralisation ou du respect des obligations réglementaires.

Cela va de la réglementation de l'aménagement du territoire, des restaurants scolaires, de l'accès aux handicapés, des contrôles de sécurité, de l'encadrement des activités périscolaires etc.....Par nature, les français sont de plus en plus demandeurs mais se font souvent tirer l'oreille quand il s'agit de financer leurs réalisations !

Sachant qu'un repas à la cantine revient à 7€, que les parents paient 4€50 qui paie le reste ? Les autres contribuables évidemment. On demande des diététiciens, des repas bio et j'en passe ...

Evidemment, nous avons à prendre en compte toutes ces données, sereinement et prudemment, continuer à faire en sorte de maintenir notre capacité à épargner c'est-à-dire à pouvoir autofinancer nos projets sans avoir de façon irraisonnée recours à l'emprunt.

Je rappelle s'il en était besoin que l'endettement de la commune n'est pas très élevé : l'encourt actuel est de 127 000€ avec des annuités dont le montant représente seulement 5,4 % de nos recettes de fonctionnement et que l'emprunt concerné (pour la construction du groupe scolaire) sera soldé en 2015.

LES ACTIONS

C'est donc relativement rassurés et lucides quant à nos capacités de financement mais avertis des difficultés qui se présentent, que les membres du Conseil Municipal, actifs et solidaires ? sont conscients de leur responsabilité. Ils savent que des efforts sont à déployer pour améliorer pas à pas les services et pour entretenir les équipements et le patrimoine communal.

Une liste impressionnante d'actions et de travaux est établie avec quelques projets importants dont :

L'entretien de la voirie avec un projet de travaux de 150 000€ programmé pour 2012.

La rénovation de la toiture de la mairie et de sa façade, un projet de 200 000€ !

Un plan communal de mise en accessibilité de la voirie des aménagements et des espaces publics.

L'accès à l'ADSL dans des conditions satisfaisantes pour tous les habitants.

Des travaux importants dans l'ancien cimetière, la reprise des concessions abandonnées et la création d'un columbarium.

L'établissement d'un document d'urbanisme permettant de faciliter l'obtention des permis de construire.

La rénovation extérieure de la salle polyvalente et de l'école.

Des travaux sur la toiture de la chapelle de Thièlouze etc...

Vous imaginez qu'une année ne suffira pas pour réaliser tous ces chantiers et donc que la fin de notre mandat sera bien occupée.

LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Elle sera occupée aussi par la mise en pratique du schéma de coopération intercommunal ; un grand chantier qui a eu le mérite pour notre commune de permettre de débloquer une situation inconfortable dans laquelle nous nous trouvions en tant que commune isolée en particulier au sein d'autres collectivités territoriales tel que le Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

Je remercie Michel HEINRICH pour la proposition qu'il nous a faite d'intégrer la communauté d'agglomération d'Epinal Golbey et à laquelle une grande majorité du Conseil Municipal a souscrit pesant le pour et le contre des inconvénients et avantages de chaque solution proposée et choisissant celle qui lui semblait la plus avantageuse et aussi la plus ambitieuse.

Je laisserai à Michel HEINRICH le soin d'en parler s'il le désire, mais en attendant je ne peux m'empêcher de relire le mot que j'ai publié sur le site internet de la commune :

L'histoire :

Depuis de nombreuses années, la Commune d'Uzemain avec celles des cantons de Xertigny et Bains les Bains participe à des actions communautaires permettant de mutualiser des moyens devant permettre de contribuer au développement de la Vôge.

A la suite de diverses tentatives de création d'une communauté de communes qui n'a pu aboutir, et suite à l'obligation d'intégrer une structure de coopération Intercommunale, la commune d'Uzemain a saisi l'opportunité d'un rattachement à la communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey, ce qui vient d'être adopté dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal par la Commission Consultative Départementale.

La commune d'Uzemain n'est pas une novice dans le domaine de l'intercommunalité :

Après la création de l'Association de Développement du Pays de la Vôge suivie par celle du Syndicat de Développement du Pays de la Vôge de nombreuses actions ont pu être entreprises sous la présidence du Conseiller Général Jackie PIERRE et ensuite de Patrice HUGUENIN, Maire de Bains les Bains à l'époque.

Portage de repas à domicile, études paysagères, études d'assainissement, protection des vergers, animations scolaires etc... ont permis de créer en commun des actions et des services utiles aux habitants.

D'autres syndicats apportent leurs compétences au service de nos concitoyens :

Scolaire, ordures ménagères, eau potable, électrification, informatisation etc...

Les objectifs :

Mettre en commun les moyens afin de rendre possible la création de services et de pouvoir effectuer des économies d'échelle sont les principales motivations des élus.

Les statuts des communautés de communes offrent des avantages financiers octroyés par l'état et les collectivités territoriales supérieurs à ceux des syndicats. Toutefois, avec cet appât financier, ceux-ci peuvent à leur guise influencer sur la politique de développement des territoires ce qui n'est pas sans stimuler la mise en place d'actions pas toujours prioritaires. Il appartient donc aux élus d'être vigilants et de favoriser en priorité celles qui sont indispensables à la vie courante.

Après bien des tentatives qui ont conduit malheureusement à des regroupements disparates des communes de la Vôge et faute d'un consensus fédérateur pouvant lier toutes les communes de ce territoire afin d'unir leurs forces, la commune d'Uzemain a choisi de se tourner radicalement vers le bassin de vie d'Epinal. Un bassin de vie qui est déjà celui de beaucoup de manuziens avec la présence des zones d'emploi, d'équipements culturels ou commerciaux etc...

Le partage :

L'enjeu était important : faire partie d'une telle « métropole » occupant le sud du sillon lorrain devrait apporter à la « manuzie » des possibilités de développement intéressantes. Au vu des réticences de quelques collectivités plus urbaines et détentrices de plus gros moyens, il semblerait que la notion de partage n'ait pas été la bienvenue.

Cependant, aux habitants des zones urbaines, les ruraux se doivent de rappeler que l'esprit communautaire implique une notion essentielle : celle du partage et des échanges.

« Mettez à notre disposition vos zones commerciales, culturelles, industrielles, nous vous offrons notre campagne, nos aménagements forestiers de promenades, de parcours VTT ». Aujourd'hui, l'habitant se déplace, il habite à la campagne mais se rend à la ville pour ses courses ou sur son lieu de travail. Il habite à la ville mais se ressource au bord du canal des Vosges, au lac de Bouzey ou dans une ferme auberge.

Avec l'intégration dans ce grand territoire offrant un nouveau potentiel de développement les cartes sont sur la table ; bien sûr, elles ne sont pas encore jouées !

Une question va se poser maintenant : comment les partager ?

Je fais confiance à Michel HEINRICH pour que la distribution de celles-ci se fassent avec le plus d'équité possible en tenant compte des spécificités de chaque partie du vaste territoire auquel nous allons appartenir.

LES VOEUX :

Face aux incertitudes qui ne nous facilitent pas la tâche pour programmer la réalisation de projets, nous devons sereinement nous adapter pour saisir les opportunités qui se présentent et l'intégration à la communauté d'agglomération en est une.

Uzemain a toujours fait preuve de dynamisme et a toujours montré sa volonté de se développer. Avec des équipements réalisés qui ne seront plus à faire, elle dispose encore des moyens suffisants pour les entretenir et les améliorer. Comme le disait Chateaubriant, « les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes »

Malgré les médias qui nous harcellent avec la perte du triple A, ne laissons pas nos convictions et nos forces se perdre dans l'angoisse du lendemain et poursuivons notre mission ensemble pour l'avenir de la nouvelle génération manuzienne.

Je ne voudrais pas être plus long et avant de poursuivre notre manifestation, j'adresse à toutes et à tous ceux qui nous aident dans notre tâche mes profonds remerciements.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur de vivre en manuzie.